

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

27^{ème} année - N°5207 - Lundi 21 Septembre 2026 - Prix : 200 Fc

OCTOBRE ROSE 2026 :

L'ACCF élargit le dépistage à Mohéli



DIASPORA :

Une étude pour mieux mobiliser son potentiel

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

09 Rabi al-Thani 1448

Prières aux heures officielles

Du 16 au 21 Septembre 2026

Lever du soleil:

05h 57mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 43mn

Dhouhr : 12h 04mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



PORT DE MOHÉLI :

450 blocs déjà produits à Mbangani

Le chantier du futur port de Mohéli entre dans une phase concrète avec la fabrication des premiers éléments destinés aux quais et aux ouvrages de protection. À Mbangani, 450 blocs ont déjà été produits sur les 4 200 nécessaires, tandis que les opérations de remblaiement se poursuivent à Bangoma. En visite sur les deux sites, le directeur général des Ports des Comores, Claude Ben Ali, salue une avancée qui doit renforcer les capacités portuaires et l'intégration maritime de l'archipel.

Le chantier du futur port de Mohéli entre dans une phase concrète. À Mbangani, les équipes s'activent à la fabrication des éléments nécessaires à la construction de l'infrastructure. Dans la matinée du 16 septembre, le directeur général des Ports des Comores, Claude Ben Ali, s'est rendu sur le site de production pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux. Les besoins sont désormais clairement établis : 4 200 blocs doivent être fabriqués pour accompagner la réalisation du port. Parmi eux, 1 700 blocs rectangulaires de type Hollow sont destinés aux quais, tandis que 2 500 Xblocs serviront notamment aux ouvrages de protection et au brise-lame. Selon M. Hamza, technicien du bureau de contrôle, la capacité actuelle atteint



22 blocs par jour, soit environ 12 blocs Hollow et 10 Xblocs. Une cadence appelée à progresser avec l'arrivée de nouveaux moules. «Nous avons produit 88 Xblocs pour la brise-lames et 362 blocs Hollow (rectangulaires), soit 30% du besoin», explique le technicien. Au total, 450 blocs sont actuellement disponibles, en attendant la poursuite de la fabrication et leur transfert vers le site portuaire. Le chantier disposerait déjà de 36 moules pour les blocs Hollow et aussi

l'acquisition d'un bateau qui ramènera les roches vers Bangoma en partant de l'accès maritime de Hoani. 12 moules en permanence actuellement, mais les opérations de décoffrage et certaines contraintes techniques limitent encore à 12/12 blocs hollow. L'arrivée de nouveaux équipements devrait permettre d'augmenter la production. Derrière ces chiffres se dessine surtout une ambition : « faire de Mohéli un nouveau maillon de la chaîne portuaire

nationale », a indiqué Claude Ben Ali. Avec un investissement annoncé de 60 millions d'euros, le projet porte une dimension stratégique pour les Comores. L'objectif dépasse la seule construction d'un ouvrage maritime : « il s'inscrit dans la volonté de renforcer les infrastructures nécessaires au développement de l'économie bleue, de fluidifier les échanges et d'améliorer l'intégration maritime des îles », le patron de la SCP, grand bénéficiai-

re se réjouit d'avance. La perspective est également celle d'un troisième port moderne de l'archipel, capable à terme de renforcer les capacités d'accueil et de traitement des marchandises, notamment pour le trafic de navires de commerce et de porte-conteneurs, selon les ambitions attachées au projet. Dans cette perspective, les quais (passagers et marchandises), le brise-lame et les ouvrages de protection constituent des éléments essentiels. Ils doivent permettre de créer les conditions physiques nécessaires à l'exploitation durable d'une infrastructure portuaire moderne.

Lors de sa visite, Claude Ben Ali a salué la mobilisation des équipes engagées sur le chantier et a particulièrement souligné le travail du coordinateur du projet, Muhammad Mmadi, ainsi que celui de M. Diab, directeur égyptien du projet. «Je suis fier du coordinateur et j'adresse un message de courage à M. Diab, l'Égyptien et directeur du projet», a-t-il déclaré, rapportant également les propos de ce dernier : «Je suis chez moi, je travaille pour les miens...» Dans la soirée, le patron de la SCP a également assisté aux opérations de remblaiement au port de Bangoma. Une séquence qui illustre, selon lui, la matérialisation progressive des investissements portuaires.

Younes

TRAFIC DE MIGRANTS :

Quand Moroni se heurte au parquet de Fomboni

Le projet de transfert de Nassuf Mogne Mbaé de Mohéli vers Moroni aurait provoqué, mercredi à l'aéroport de Bandar es-Salam, un face-à-face entre un policier de la brigade mixte et les forces de l'ordre agissant sur instruction du parquet de Fomboni. Au cœur de la tension : la compétence du parquet dans une procédure menée à Mohéli.

L'affaire des migrants prend une nouvelle tournure à Mohéli. Ansoi Saïd Mahazi, un policier de la brigade mixte arrivé de Moroni dans le cadre de l'enquête, aurait tenté de transférer Nassuf Mogne Mbaé vers la Grande Comore, alors que le parquet de Fomboni entendait maintenir le suspect sur l'île pour la suite de la procédure. Selon les informations recueillies, Nassuf, interpellé le 14 septembre dans le cadre de cette affaire, serait soupçonné d'avoir collaboré avec un réseau impliqué dans le transport de migrants. Mahazi aurait entrepris de le conduire à Moroni sans que le parquet de Fomboni en soit préalablement informé.

Le suspect aurait notamment été

conduit à l'Exim Bank afin de retirer de l'argent destiné à couvrir les frais de son déplacement.

La situation aurait dégénéré mercredi 16 septembre à l'aéroport de Bandar es-Salam. Le procureur de la République de Fomboni, Elamine Mohamed Soeuf, aurait donné instruction aux services de police de maintenir Nassuf à Mohéli et de le présenter dans le cadre de la procédure locale. Mahazi aurait toutefois refusé de se conformer à cette instruction et aurait insisté pour faire embarquer le suspect sur un vol de Royal Air à destination de Moroni. L'intervention de la gendarmerie aurait finalement permis de mettre fin au face-à-face et de ramener Nassuf dans les locaux de la police à Fomboni.

Sur le plan juridique, selon un juriste qui a requis l'anonymat, le Code de procédure pénale comorien prévoit que le procureur de la République dirige l'activité des officiers et agents de police judiciaire dans le ressort de son tribunal et peut requérir directement la force publique.

Il est prévu par ailleurs, selon la même source, plusieurs critères de



compétence territoriale, notamment le lieu de l'infraction, la résidence d'un suspect, son lieu d'arrestation ou encore son lieu de détention. Cet épisode rappelle, par certains aspects, l'affaire d'Akbarou Issoufa, interpellé à Mohéli puis

transféré à Mutsamudu, où il est décédé dans des circonstances qui avaient alors suscité des interrogations.

Nassuf Mogne Mbaé devait être présenté ce jeudi 17 septembre pour être entendu dans le cadre de cette

affaire. Au-delà des soupçons de trafic de migrants, cet incident remet ainsi au premier plan la question du respect des compétences judiciaires propres à chaque ressort.

Riwad

OCTOBRE ROSE 2026 :

L'ACCF élargit le dépistage à Mohéli

Pour sa nouvelle édition d'Octobre Rose, l'Association comorienne contre le cancer Chez la femme (ACCF) renforce son dispositif de dépistage et de sensibilisation. Pour la première fois, Mohéli disposera de son propre centre d'imagerie, tandis que l'association mise sur le numérique, la jeunesse et la diaspora pour élargir son action. Malgré ces avancées, l'accès aux soins spécialisés reste confronté à des difficultés, notamment en anatomopathologie.

Comme chaque année à l'approche d'Octobre Rose, l'Association comorienne contre le cancer féminin (ACCF) a réuni la presse pour dévoiler les grandes lignes de sa campagne 2026. Cette nouvelle édition s'accompagne de plusieurs nouveautés. Sur le plan territorial, Mohéli disposera pour la première fois de son propre centre d'imagerie.

Le centre du Dr Simon, à Fomboni, assurera les dépistages du 20 octobre au 20 novembre, tandis que la campagne globale se tiendra du 5 octobre au 5 novembre. Ainsi, les femmes de l'île n'auront plus à se déplacer vers Anjouan ou Ngazidja. C'est d'ailleurs pour une

raison bien précise que la conférence de lancement a été avancée : les places pour les mammographies à tarif réduit sont limitées. Cette fois, l'association a voulu anticiper afin de permettre au plus grand nombre de femmes d'en bénéficier et de mener à bien cette nouvelle édition.

Les tarifs sont fixés à 15 000 KMF au CHN El-Maarouf, à la polyclinique du Dr Abdel Kader et au centre de Fomboni, et à 17 500 KMF au centre du Dr Soimihi Soilihi. Et ce n'est pas tout, l'ACCF opère un virage numérique. L'association met en ligne sa plateforme officielle, www.accf-comores.org, conçue par Mouhtar Mhadji depuis Paris. Elle y centralise entre autres des informations sur les cancers féminins et les modalités de dépistage. Elle mise sur la relève. Parrainée par Mme Bilkis, l'ACCF Junior, créée en février 2026, a engagé des actions de sensibilisation auprès des jeunes sur les cancers du sein et du col. Dans le même temps, un nouveau bureau a été mis en place pour consolider les acquis et redynamiser les antennes d'Anjouan et de Mohéli. L'association s'ancre aussi au niveau de la diaspora. Où les 10 et 11 octobre à Gentilly la branche de



l'association en France organisera son premier forum solidaire dédié aux cancers du sein et gynécologiques.

Au-delà de ces nouveautés, des avancées de fond se confirment. La vaccination anti-HPV, introduite en 2025, constitue une étape décisive contre le cancer du col. En parallèle, l'ACCF continue de nouer les partenariats (l'INRAPE, Vitogaz et Moroni Terminal, etc.) Cependant, sur le volet des soins, les progrès se heurtent encore à des fragilités.

Faute de spécialistes anatomopathologistes, l'envoi

d'échantillons à l'étranger reste incontournable. Dès lors, la collaboration avec la Tanzanie, via l'hôpital Ocean Road, prend tout son sens, alors que Maurice n'a accepté pour le moment qu'une seule patiente. C'est d'ailleurs dans cette perspective que l'ONG Douleurs Sans Frontières, invitée en avril dernier, a mené une mission en collaboration avec l'association afin de fonder une formation aux soins palliatifs.

Pour autant, le bilan reste solide. Près de 150 causeries en sept ans, 1 732 mammographies et échographies financées, soit

57,7% des examens pour un montant de 25 980 000 KMF, et 331 frottis offerts. Pour la seule année 2025, 450 femmes ont été dépistées, dont 385 prises en charge, puis 359 mammographies, 26 échographies, dont 65 autofinancées.

Neuf cas suspects ont été relevés, dont trois confirmés, pour un décès.

Depuis 2024, 35 femmes ont été accompagnées. L'ACCF salue l'engagement des gynécologues offrant 150 consultations gratuites, dont les Drs Nailati Abdu, Soumaiha Ahmed et Rahia Mmadi Soilihi. « Octobre Rose est d'abord un temps de sensibilisation et de solidarité. Nous voulons rappeler à chaque femme qu'elle doit veiller à sa santé, reconnaître les signes qui imposent une consultation et ne pas attendre un stade avancé », a souligné la présidente. « Femmes et hommes, nous devons demeurer vigilants ensemble. »

Le calendrier de l'édition 2026 prévoit une prière le 26 septembre, une campagne de sensibilisation du 26 septembre au 7 novembre, une séance de Tae Bo le 17 octobre, un gala le 24 octobre et enfin une Marche Rose le 7 novembre.

Hamdi Abdillahi Rahilie

DIASPORA :

Une étude pour mieux mobiliser son potentiel

Le commissariat chargé de la diaspora a organisé le 17 septembre dernier, un atelier de restitution de l'étude de profilage de la diaspora comorienne dans l'océan Indien. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet Wamanga Wa Komor, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France, en appui aux efforts visant à mieux connaître, mobiliser et valoriser les compétences, les ressources et le potentiel de contribution de la diaspora comorienne au développement national.



L'atelier a réuni des représentants des institutions publiques et privées, des organisations de la diaspora, des acteurs de l'écosystème entrepreneurial, économique et financier, des partenaires techniques et financiers, ainsi que les équipes du projet Wamanga Wa Komor, d'Expertise France et du cabinet Data Consulting. Notons que cette étude, réalisée par le cabinet comorien Data Consulting, porte sur la diaspora comorienne établie dans cinq pays de l'océan Indien. Elle vise notamment à mieux caractériser ses profils, ses compétences, ses pratiques d'investissement, ses attentes ainsi que ses besoins en

matière d'accompagnement. L'étude s'inscrit dans la dynamique de mise en œuvre de la Stratégie nationale de mobilisation de la diaspora, adoptée techniquement en septembre 2025, notamment à travers son axe 3, consacré à l'amélioration de la connaissance de la diaspora.

« À travers cette étude, on entend disposer d'un outil d'aide à la décision permettant de mieux orienter les politiques publiques, les programmes et les partenariats en faveur des Comoriens établis à l'étranger. La restitution présente les principaux enseignements de l'étude, notamment les profils, attentes, freins, opportunités et capacités de contribution de la diaspora comorienne dans l'océan Indien, mais également de recueillir les observations et propositions des institutions et acteurs concernés », a déclaré Issa Abdoussalam, Commissaire chargé de la diaspora. « Les résultats de l'étude pourront également contribuer à ajuster la stratégie d'intervention du projet Wamanga Wa Komor et à l'identification d'expertises et de compétences mobilisables au service du développement des Comores », a-t-il ajouté. À travers cette démarche, le Commissariat réaffirme ainsi sa volonté de poursuivre ses efforts pour faire de la diaspora un partenaire stratégique du développement économique, social et institutionnel des Comores.

De son côté, Pavlos Evangelidis, chargé d'affaires au bureau de l'Union européenne aux Comores, a souligné l'importance des transferts financiers de la diaspora dans l'économie nationale. « Chaque année, la diaspora comorienne renvoie au pays près de 20% du produit intérieur brut, soit trois fois l'aide publique au développement. Mais ces fonds nourrissent surtout la consommation, l'immobilier résidentiel et les obligations coutumières. Lors de notre lancement en juin dernier, je vous parlais du potentiel productif mal exploité. Aujourd'hui, cette étude montre où il se perd : sur 823 membres de la diaspora de l'Océan Indien interrogés, l'investissement productif n'en concerne que douze », a-t-il déclaré. Selon lui, l'engagement de l'UE est concret : 4 millions d'euros, à travers le projet Wamanga Wa Komor, pour mobiliser la diaspora au service du Plan Comores émergent et soutenir une croissance inclusive, verte et bleue, ouverte aux femmes et aux jeunes.

« L'instinct dit, il manque de l'argent. L'étude, menée avec le Commissariat chargé de la Diaspora, dit l'inverse. L'argent est là, l'envie aussi. Ce qui manque, c'est l'information, la confiance et des instruments financiers adaptés.

Le financement est bien le premier besoin pour 71% des porteurs de projets, mais seulement le 4ème obstacle. Le premier, c'est l'information et la confiance : la moitié des porteurs ignorent les dispositifs qui existent déjà », a-t-il précisé. Pour le représentant de l'UE, l'étude constitue désormais une base concrète pour orienter l'action. « L'étude n'offre pas un vœu, mais un plan. Neuf leviers, trois horizons, dont trois ne coûtent qu'une décision. Mais rien ne se fera depuis cette seule salle. À vous, institutions, partenaires et diaspora, de vous approprier ces résultats, d'affiner la stratégie de Wamanga Wa Komor et de transformer ces recommandations en actions, dans un échange franc, pour que l'étude ne reste pas lettre morte », a-t-il insisté. La restitution de cette étude ouvre une nouvelle étape dans le dialogue entre les pouvoirs publics, les partenaires techniques et financiers, les acteurs économiques et la diaspora. L'objectif est désormais de transformer les enseignements et recommandations issus du profilage en actions concrètes, afin de renforcer la contribution de la diaspora au développement des Comores.

Nassuf Ben Amad

Hubert Velud dévoile sa liste

Imtiaz

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent écrire à :
dep.achats@sonelec-km.com

VIOLENCES SEXUELLES :

32 cas signalés en deux mois à Ngazidja

En seulement deux mois, entre juillet et août, la Cellule d'écoute de Ngazidja a enregistré 32 cas de violences sexuelles, touchant majoritairement des filles de moins de 10 ans. Face à cette hausse des signalements et aux moyens limités des structures de prise en charge, sa directrice, Nassabya Ibouroi, appelle à renforcer toute la chaîne de protection de l'enfance et encourage les victimes à briser le silence.

La question des violences faites aux enfants revient au cœur de l'actualité sociale. Malgré l'existence de structures dédiées, notamment les Cellules d'écoute, les professionnels de la protection de l'enfance font face à une hausse des signalements. À Ngazidja, les travailleurs sociaux sont en première ligne pour recueillir une parole souvent étouffée par la honte, la peur et le poids des tabous.

Dans ce contexte, la directrice de la Cellule d'écoute de Ngazidja, Nassabya Ibouroi, revient sur les derniers chiffres enregistrés par ses services, les limites du dispositif actuel et le message qu'elle souhaite adresser aux victimes. Entre juillet et août, 32 cas de violences sexuelles ont été officiellement enregistrés par la Cellule d'écoute

de Ngazidja. Un chiffre qui témoigne, selon elle, d'une situation préoccupante sur le terrain. Les victimes sont majoritairement des filles âgées de moins de 10 ans, selon les informations recueillies par les équipes de la Cellule. Un profil qui souligne la vulnérabilité des enfants concernés et la nécessité d'un accompagnement adapté.

Interrogée sur l'évolution des signalements, Nassabya Ibouroi confirme une tendance à la hausse. « Il y a bien sûr une augmentation », constate-t-elle. Cette évolution pèse directement sur les services chargés de l'accueil et de l'accompagnement des victimes.

Si les structures de prise en charge existent, leurs moyens restent toutefois limités. « Les services d'écoute sont présents pour accueillir, écouter, orienter et accompagner les victimes, mais nos moyens restent limités face à l'augmentation et à la complexité des situations », explique-t-elle. Pour Nassabya, la réponse aux violences sexuelles ne peut reposer sur une seule institution.

Elle appelle à renforcer l'ensemble du dispositif de protection de l'enfance et à améliorer la coordination entre les différents acteurs. « Il ne s'agit pas d'une seule institution. C'est l'ensemble de la chaîne de protection qui doit



être renforcé », insiste-t-elle, en référence notamment aux services sociaux, à la justice, aux forces de l'ordre, au secteur de la santé et aux communautés.

Au-delà du constat institutionnel, la directrice de la Cellule d'écoute adresse également un message aux enfants victimes. Elle insiste notamment sur la nécessité de lutter

contre le sentiment de culpabilité et le silence qui peuvent entourer les violences. « Mon message, c'est de dire à l'enfant qu'il n'est pas responsable de ce qui lui est arrivé et qu'il n'a pas à avoir honte. Il ne doit pas rester seul. Il doit parler à un adulte.

Et si la première personne ne l'écoute pas, qu'il continue à parler

jusqu'à ce que quelqu'un l'entende et le protège », affirme-t-elle. Elle rappelle les droits fondamentaux des enfants : « Je veux rappeler à tous les enfants une chose : ils ont le droit de vivre sans violence, ils ont le droit d'être protégés et leur parole compte. »

El-Aniou Fatima

Yas Comores
Moroni, le 16 septembre 2026
UNION DES COMORES



Communiqué de presse

Lundi 21 septembre 2026 | 15h00
Route de la Corniche, à côté de l'Alliance Française – Moroni

Objet : Yas ouvre le premier Store Digital aux Comores

Pensé pour répondre aux nouveaux usages et aux attentes des clients, notre nouvel espace propose une expérience plus simple, plus digitale et plus proche, avec un accompagnement personnalisé par les conseillers.

Une première aux Comores

Premier espace de ce type lancé par Yas dans le pays,

ce Store Digital marque une nouvelle étape dans l'évolution de l'expérience proposée aux clients. Il illustre notre engagement en faveur de l'innovation et de la transformation digitale aux Comores, en rapprochant davantage les services digitaux des Comoriens.

L'ouverture officielle se tiendra en présence de représentants des institutions publiques, des médias, des acteurs du numérique et de nos partenaires.

